

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

*Demande relative au projet solutions d'ordonnancement et de gestion des équipes mobiles (SOGEM).
(Dossier R-3853-2013)*

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le **Distributeur**) a déposé, le 6 août 2013, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la mise en place d'une solution d'ordonnancement, de répartition et de visualisation des travaux et d'une solution de mobilité pour les équipes sur le terrain. Ce projet vise à moderniser et à optimiser plusieurs processus d'affaires en lien avec l'ordonnancement et la gestion des travaux sur le réseau de distribution, de les rendre uniformes à l'échelle de la province et de favoriser l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Le coût total du projet Solutions d'ordonnancement et de gestion des équipes mobiles s'élève à 15,5 M\$, dont 13,4 M\$ constituent des investissements.

La demande du Distributeur est présentée conformément à l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et contient tous les renseignements requis par le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier, mais les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie ainsi qu'au Distributeur au plus tard le **9 septembre 2013 à 12 h**. Le Distributeur pourra transmettre sa réplique à ces observations au plus tard le **16 septembre 2013 à 12 h**.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*.

La demande du Distributeur, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca